

VERSPIEREN DEVIENT UNE SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR RENFORCER L'AGILITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA SOCIÉTÉ

Le premier courtier en assurances français à capital familial abandonne sa gouvernance à directoire et conseil de surveillance pour devenir une société anonyme à conseil d'administration afin de gagner en réactivité et en agilité.

Le 30 septembre 2016, l'assemblée générale de Verspieren a entériné le changement de mode de gouvernance de la société. Verspieren est, depuis cette date, une société anonyme à conseil d'administration. Le premier conseil d'administration a nommé Pierre-Anthony Verspieren président-directeur général du conseil d'administration de Verspieren.

A PROPOS DE VERSPIEREN

Maison-mère du Groupe Verspieren, Verspieren bénéficie du meilleur des métiers du courtage en assurances, porté par sa famille de 22 entreprises. Grâce à l'appui et aux savoir-faire des 2061 collaborateurs du Groupe, Verspieren crée les synergies nécessaires qui garantissent à ses clients les solutions d'assurance les plus adaptées à leurs questions et enjeux. Sa force collective alliée à la puissance financière du Groupe permettent à Verspieren d'apporter à ses clients le meilleur de l'assurance, au meilleur prix, en France comme à l'international. En 2015, le Groupe Verspieren a réalisé un chiffre d'affaires de 335 millions d'euros.

www.verspieren.com – www.groupeverspieren.com

////////////////////////////////////

CONTACTS PRESSE - WE AGENCY

Aymeric Staub 01 44 37 22 18 - aymeric.staub@we-agency.fr

////////////////////////////////////